

SAINT-IMIER

# Faciliter le saut entre école et monde du travail

Dès août 2025, l'école secondaire de Saint-Imier devrait être la première de l'espace interjurassien à proposer à certains de ses élèves la possibilité de suivre le programme LIFT, visant à améliorer la transition entre l'école obligatoire et le monde professionnel. Plus de 400 écoles en Suisse ont déjà été séduites.



Le programme LIFT - pour l'heure absent du canton du Jura - permet à des jeunes de vivre une expérience précoce dans le monde du travail. L'école secondaire de Saint-Imier (avec celle du Châtelet à Bienne) fera office de pionnière dans la partie francophone du canton de Berne.

Ce sont des études qui le montrent. En Suisse, 10 à 15% des jeunes rencontrent des difficultés de transition entre la scolarité obligatoire et le monde professionnel. Les problèmes peuvent être de différente nature. Il y a bien sûr la difficulté pour certains jeunes à trouver leur voie ou alors à obtenir une place d'apprentissage. Il y a aussi ceux qui ont trouvé un poste mais qui décrochent et cassent leur contrat après quelques semaines ou mois de formation seulement. Peuvent alors s'en suivre des périodes de chômage ou d'aide sociale.

«Dans le monde du travail, les codes sont très différents de ceux que les jeunes ont pu expérimenter à l'école, où ils étaient en quelque sorte choyés. Il y a des horaires à

respecter, une façon différente de se comporter. Du jour au lendemain, ils se retrouvent plongés dans un monde d'adultes, ce qui n'est pas évident à vivre pour tout le monde. Or, c'est important de laisser le moins longtemps possible un jeune sans solution. Il faut éviter de le laisser cheminer jusqu'à l'aide sociale car après, c'est beaucoup plus difficile de le réinsérer dans un processus de formation», témoigne Alexandre Bédard, chef du Service de l'action sociale à Saint-Imier.

Déjà introduit dans 21 cantons depuis son lancement en

2010 (et en 2016 dans la partie romande du pays), le programme LIFT constitue un outil intéressant face à cette problématique, puisqu'il a justement pour but de prévenir les risques de non-insertion professionnelle en fin de scolarité obligatoire.

## Engagement rémunéré

Comment? En trouvant des entreprises ou entités partenaires d'accord d'offrir à des jeunes de 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> année d'école un premier contact avec le monde du travail, en les accueillant durant trois mois dans l'entreprise à raison

de deux à quatre heures de travail par semaine, en dehors des horaires scolaires.

«Le programme LIFT est très différent des stages de découverte qui sont traditionnellement proposés en fin de scolarité. Avec LIFT, le jeune signe un contrat, il est suivi par une personne-ressource dans l'école et s'engage sur la durée. De plus, il ne choisit pas l'entreprise dans laquelle il va être envoyé. Le but n'est pas de faire de l'orientation professionnelle, mais de faire découvrir le monde du travail d'une manière générale», explique Samuel Da Silva, conseiller

municipal imérien en charge de l'Éducation qui, avec son collègue du Département de l'action sociale Hugo Figueiredo, pilote l'adhésion de Saint-Imier au programme.

«En priorité, nous ciblons les jeunes dont on voit qu'ils risquent de rencontrer des difficultés à s'insérer dans le monde du travail, qui ont de moins bonnes conditions de départ (au niveau du réseau ou des résultats scolaires) ou à qui l'école ne parle pas. Mais il faut tout de même qu'il s'agisse d'un élève motivé et volontaire», prévient Samuel Da Silva.



**Le but n'est pas de faire de l'orientation professionnelle, mais de faire découvrir le monde du travail.»**

Ainsi pour les élèves et dans l'idéal, la participation au programme LIFT consistera en trois ou quatre expériences de trois mois, à chaque fois dans des entreprises différentes.

Si ces dernières jouent un rôle important dans le fonctionnement du projet LIFT, l'école également, puisque c'est elle (via des enseignants formés pour cela) de gérer le suivi des élèves ainsi que la coordination avec les partenaires du monde du travail. Ce sont aussi les établissements scolaires qui se chargent d'identifier les élèves susceptibles d'intégrer le programme. Car n'y participe pas qui veut.

## Séance d'information

Selon Alexandre Bédard, la démarche présente le grand avantage de valoriser les compétences de ces jeunes (ils reçoivent même un salaire allant de 5 à 8 fr. de l'heure). Mais aussi de faire le lien entre ce qu'ils apprennent à l'école et la réalité du terrain. «Cela redonne du sens à l'école», estime-t-il.

Tout le défi consiste désormais à convaincre des partenaires potentiels, que ce soit des entreprises, des artisans indépendants ou des administrations. «Pour eux, c'est une belle occasion de mettre en valeur leur secteur professionnel et de faire découvrir certains métiers aux jeunes. Cela peut aussi leur permettre de développer leurs compétences sociales», appuie Alexandre Bédard.

Une séance d'information leur est proposée lundi 27 janvier à 19 h à l'aula de l'école secondaire de Saint-Imier.

CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIN